

Ce qui va changer dans le Grand-Sud

De nouvelles directives ont été données par le patron de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, pour fluidifier les procédures de recrutement dans le Grand-Sud.

“Non seulement, nous ne sommes pas venus les mains vides à Ouargla et au reste des wilayas du Grand-Sud, mais nous sommes venus avec cette bonne intention de puiser des potentialités humaines que recèle cette grande région d’Algérie, notamment les universitaires.” Le directeur des ressources humaines à la DGSN, le lieutenant-colonel, Mohamed Benaired, a développé les nouvelles dispositions d’emploi destinées au recrutement des jeunes du Sud dans les rangs de la police.

Lors d’une conférence tenue à l’université de Ouargla sous le slogan “L’emploi local, une réalité concrète”, M. Benaired a estimé que les facilités et les avantages offerts aux candidats du Sud sont exceptionnels et permettent aux personnes engagées de bénéficier d’importantes indemnités inhérentes au travail dans le Sud et l’extrême Sud. D’emblée, le conférencier révèle que le décret 12-194 consacre des facilités et une fluidité dans le traitement des dossiers de recrutement, mais surtout l’organisation de concours à l’échelle régionale et locale. Et si la DGSN vise, en 2014, d’atteindre le chiffre des 200 000 policiers, avec 16 000 recrutements par an, il est évident que la création de 80 000 postes budgétaires permettra d’atteindre une couverture sécuritaire maximale, avec un taux d’occupation de 100% du territoire national.

Du coup, la DGSN se démarque en tant que première institution à fédérer ses énergies et ses ressources humaines afin d’optimiser les récentes directives du patron de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel. “Ça fait mal de voir des candidats venir du Sud et dépenser des sommes d’argent astronomiques et parfois passer la nuit dans des hammams pour passer un concours. Maintenant, la chose est claire, le Sud aura toutes les facilités à l’échelle régionale et locale pour prendre en charge ses candidatures.”

Développant les axes majeurs de la nouvelle politique de la DGSN, M. Benaired a indiqué que les policiers exerçant dans les 9 wilayas du Sud bénéficient d’indemnités allant de 25 à 30% alors que ceux qui exercent dans les 4 wilayas de l’extrême Sud, dont Tamanrasset, Illizi, Tindouf et Adrar, bénéficient d’indemnités allant de 35 à 40%. Cela s’ajoute à l’ancienneté paramétrée sur 3 et 6 mois annuelle pour bénéficier de nouveaux échelons.

Aussi, M. Benaired a indiqué que l’ensemble des policiers du Sud bénéficient d’une réduction de 60% sur la billetterie d’avion, de la gratuité des repas, d’une couverture sanitaire de qualité, de l’activité sportive et de la priorité d’accès aux centres de plaisance.

Tour à tour, les étudiants de différentes spécialités, notamment ceux qui ont émis le vœu de rejoindre les rangs de la police, ont soulevé des questions aussi importantes, comme le recrutement des agents civils, le choix des spécialités, le quota des femmes, la postgraduation... Cela va sans dire que le patron de la DRH a rassuré les étudiants que la DGSN accorde une intention particulière aux élites des universités du Sud. Il faut dire que la DGSN a bien compris la question liée à l’emploi en allant puiser au fin fond du Sud ses futures élites, d’une part, et décentraliser les recrutements et la formation, d’autre part. “Toutes ces mesures et toutes les dispositions s’inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique de communication de la DGSN d’aller vers ces wilayas qui développent des infrastructures importantes”, expliquera encore M. Benaired.